Bureau d'information et de communication

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

COMMUNIQUÉ DE PRESSE
État de Vaud

PROGRAMME BÂTIMENTS

74 millions de francs pour encourager les rénovations énergétiques dans le canton en 2026

En 2026, le Canton de Vaud va allouer 74 millions de francs aux propriétaires et aux communes afin d'encourager les rénovations énergétiques et le recours aux énergies renouvelables dans le domaine du bâtiment. Ce montant, en hausse par rapport à l'année précédente, s'inscrit dans le cadre du Programme Bâtiments, qui introduit en outre une nouvelle subvention pour permettre l'accompagnement des propriétaires et des locataires dans leurs démarches de rénovation.

Le Département de la jeunesse, de l'environnement et de la sécurité (DJES) reconduit son action en faveur de la rénovation énergétique et des énergies renouvelables dans le domaine du bâtiment. L'assainissement du parc immobilier et la production d'énergies renouvelables contribuent en effet à renforcer l'autonomie énergétique du canton et à réduire les émissions de gaz à effet de serre selon les objectifs fixés dans le Plan climat cantonal.

Pour 2026, ce sont ainsi 74 millions de francs qui sont mis à disposition des communes et des propriétaires vaudois afin d'accompagner leurs travaux de rénovation, dont 34 millions par le Canton de Vaud et 40 millions par la Confédération. Cette enveloppe globale, en hausse de près de 22% par rapport à 2025, résulte d'une augmentation de la contribution cantonale en 2026.

Une nouvelle subvention pour l'accompagnement des démarches de rénovation

Le programme de cette année maintient toutes les subventions en vigueur et introduit une nouvelle subvention d'assistance à la maîtrise d'usage (AMU), destinée à accompagner les propriétaires et leurs locataires dans les projets de rénovation.

Cette mesure vise à faciliter les rénovations énergétiques en levant les principaux freins, tout en améliorant la satisfaction des parties prenantes et en réduisant la consommation énergétique des bâtiments. L'assistance à la maîtrise d'usage favorise

en effet la compréhension et l'adhésion des usagers au projet, encourage le dialogue entre les acteurs et accompagne les usagers à chaque étape, jusqu'à une utilisation optimale du bâtiment rénové.

La liste des prestataires agréés, ainsi que l'ensemble des conditions d'octroi de la subvention, sont disponibles en ligne sur www.vd.ch/subventions-energie.

Un secteur stratégique et un projet de loi

Représentant près de 40% de la consommation énergétique totale du pays, le secteur du bâtiment est un domaine dans lequel d'importantes économies d'énergie peuvent être réalisées. Il constitue un secteur d'autant plus stratégique qu'il pèse pour environ un quart des émissions de CO_2 en Suisse. Les fonds alloués dans le cadre du Programme Bâtiments ont par ailleurs un impact bénéfique sur l'économie vaudoise. En effet, les 74 millions alloués par ce programme pour l'année 2026 devraient générer quelque 500 millions de francs d'investissements dans les branches de la construction, des énergies renouvelables et de l'efficacité énergétique.

Le projet de nouvelle loi sur l'énergie (LVLEne), en cours de discussion au Parlement, s'inscrit dans cette dynamique : renforcer le soutien et l'accompagnement des propriétaires pour accélérer la transition énergétique et offrir l'opportunité au Canton de viser la neutralité carbone.

À la rencontre des propriétaires au salon Habitat-Jardin

L'État de Vaud sera à nouveau présent lors du salon Habitat-Jardin, qui se tiendra du 12 au 15 mars à Beaulieu - Lausanne, pour aller à la rencontre des propriétaires souhaitant réduire l'empreinte climatique de leur bien immobilier. Au cœur du Pôle Énergie, la Direction générale de l'environnement, entourée de ses partenaires spécialistes, offrira des conseils sur les solutions adaptées et les subventions disponibles.

Bureau d'information et de communication de l'État de Vaud

Lausanne, le 19 janvier 2026

DJES, Mohamed Meghari, chef de la Division efficacité énergétique, Direction générale de l'environnement

Tout savoir sur le Programme Bâtiments vaudois et les subventions disponibles